



PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE **- SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2013 -**

Etaient présents : Mme BEGHAIN, M. BENOIT, Mme BINET, M. FIGEAC, Mme GOMEZ-VIDAL, M. GRANDJEAT, M. LE BLANC, Mme MARIUS, Mme ONG VAN CUNG, M. PERNOT, Mme VIEIRA, M. LASTECOUERES, Mme PINEDE, M. De LA FUENTE, Mme SENEGES, Mme DUTHU, M. RIGOLLET, M. SELVA, Mme DUFAURE, M. DUVERGER, M. DESCHAMPS.

Etaient représentés : M. BERTRAND, M. FRANCE, M. REVAUGER, Mme TAUZIN-CASTELLANOS, Mme MARACHE, M. SAILLANT.

Etait invitée : Mme BOURMAUD.

Le président ouvre la séance à 16H20.

I - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 OCTOBRE 2013

M. PERNOT demande le report de l'approbation du procès-verbal à la prochaine Commission de la Recherche.

Mme GOMEZ-VIDAL rappelle qu'elle souhaite voir traiter la question de l'obtention de l'éméritat.

M. PERNOT répond que cela sera à l'ordre du jour de la prochaine séance le 12 décembre avec la PSE.

Mme PINEDE demande qu'elle est la réunion prévue le 5 décembre.

M. PERNOT répond qu'il s'agit de l'ex commission de la recherche. Il demande aux conseillers de noter que le débat sur les dossiers de l'appel à projets de la Région aura lieu le 9 janvier en commission de la recherche (ex CS).



II - EXAMEN DES RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX DEMANDES DE FINANCEMENT PSE POUR LES PUBLICATIONS

M. PERNOT présente le document de travail recensant toutes les remarques et préconisations qui ont déjà été faites à propos des dossiers de demande de subvention PSE pour publication. Lors de différentes réunions de la Commission de la Recherche (ex CS), il a été envoyé à tous les membres de l'ex commission recherche pour examen et retour d'éventuels commentaires avant le 28 octobre 2013. Il signale qu'aucune remarque de la part des membres de la commission n'est parvenue à la direction de la recherche, ce qui justifie l'absence d'une synthèse et donc d'une décision.

M. LASTECOUCERES regrette de n'avoir pas reçu ce document et demande à ce que ce point de l'ordre du jour soit reporté à la prochaine séance du 5 décembre. Il souhaite que le document de travail soit adressé à tous les membres dans l'intervalle.

M. PERNOT répond qu'il s'agit d'une étape de travail mais que le document sera envoyé.

M. GRANDJEAT constate que cette date tombe dans la période des examens du 1^{er} semestre de janvier et demande à ce que le bureau des examens soit informé pour que les membres de la commission ne soient pas convoqués pour des surveillances.

Mme BINET estime qu'il faudrait coupler cette question avec la réflexion sur les PUB.

Mme MARIUS propose d'ajouter au débat les publications de la MSHA.

M. PERNOT conclut en précisant que les questions soulevées par les publications constituent un travail de longue haleine et qu'elles seront traitées lors de la prochaine commission de la recherche.

III - EXAMEN DES NOUVEAUX STATUTS DES EQUIPES D'ACCUEIL

M. PERNOT propose la lecture de la dernière version des statuts des équipes d'accueil qui prend en compte toutes les remarques qui avaient été faites lors du précédent examen de ce document. Les modifications introduites sont les suivantes :

Article 1.1 : la catégorie « chercheurs » a été ajoutée à la liste des personnels composant l'assemblée générale des EA

Article 1.2 : un nouveau paragraphe permet aux membres de l'assemblée générale de demander la réunion de cette assemblée sous conditions.

Article 2.2 : la durée du mandat du directeur d'une EA est fixée à 5 ans et renouvelable une fois. Elle n'est pas liée aux dates du contrat quinquennal. Il peut être mis fin au mandat du directeur par un vote de l'assemblée générale.

Article 3.1.1 : le nombre des représentants des doctorants élus au conseil de l'EA est porté à 3.

Article 3.2.2.2 : il n'est plus obligatoire, pour les doctorants, de présenter des listes complètes pour les élections au conseil de l'EA.

M. GRANDJEAT demande comment sont pris en compte les changements d'équipe des directeurs de thèse et par conséquent les effectifs des doctorants dans chaque équipe.

M. PERNOT répond que le point est fait tous les ans par l'ED au 1^{er} septembre.



M. PERNOT propose de passer au vote :

Votants : 26
Abstention : 0
Blanc/nuls : 0
Contre : 0
Pour : 26

La Commission de la Recherche adopte les nouveaux statuts des équipes d'accueil.

IV - EXAMEN DU REGLEMENT INTERIEUR DES EQUIPES D'ACCUEIL

M. PERNOT présente la nouvelle version du règlement intérieur des EA, qui, conformément aux vœux des membres de la commission, voit sa partie III relative « aux dispositions spécifiques aux sous équipes de l'EA » supprimée.

Il propose de passer au vote :

Votants : 26
Abstention : 0
Blanc/nuls : 0
Contre : 0
Pour : 26

⇒ La Commission de la Recherche adopte le règlement intérieur des EA ainsi modifié.

V - SUBVENTION CONSEIL REGIONAL

M. PERNOT présente une demande de financement à la Région pour le colloque « La France et l'Europe » organisé par M. Laurent Coste (CEMMC), qui se déroulera les 12 et 13 mars 2014 à Bordeaux et Pauillac.

Il propose de passer au vote :

Votants : 26
Abstention : 0
Blanc/nuls : 0
Contre : 0
Pour : 26

⇒ La Commission de la Recherche adopte la demande de financement région pour le colloque « La France et l'Europe ».

VI - ELECTION D'UN MEMBRE EXTERIEUR DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

M. PERNOT propose la candidature de Mme Agnès VATICAN pour remplacer M. Louis BERGES, membre extérieur de la commission, qui a démissionné. Il précise que



Mme VATICAN, a repris les fonctions de M. Bergès en tant que directrice des Archives départementales de la Gironde.

Il propose de passer au vote :

| | |
|--------------|----|
| Votants : | 26 |
| Abstention : | 6 |
| Blanc/nuls : | 0 |
| Contre : | 0 |
| Pour : | 20 |

➤ **La Commission de la Recherche adopte la candidature de Mme Agnès VATICAN.**

VII - EXAMEN DE LA CONVENTION AVEC LE CMRP (CENTRE MONTESQUIEU DE RECHERCHE POLITIQUE) DE L'UNIVERSITE BORDEAUX IV

M. PERNOT présente la nouvelle version de la convention avec le CMRP de l'université Bordeaux IV qui tient compte des remarques qui avaient été faites par la commission lors de son premier examen.

Il propose de passer au vote :

| | |
|--------------|----|
| Votants : | 26 |
| Abstention : | 0 |
| Blanc/nuls : | 0 |
| Contre : | 0 |
| Pour : | 26 |

➤ **Le Conseil de la Recherche adopte la convention avec le CMRP (Centre Montesquieu de recherche politique) de l'université Bordeaux IV.**

VIII - QUESTIONS DIVERSES

M. RAMBAUD signale que lors de la prochaine séance de la Commission de la Recherche il faudra se pencher sur le problème des frais de gestion du budget 2014.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17H20.

Le Président,



Jean-Paul Jourdan